Diplôme d'Ingénieur de l'ESIREIMS

Spécialité : Génie urbain et environnement

- **Domaine :** Sciences, technologies, santé
- **Type de formation :** Diplômes d'ingénieur / CMI / CPI
- **Localisation :** Reims
- **Faculté, Ecole, Institut,... :** École Supérieure d'Ingénieurs de Reims
- **Public concerné :** Formation initiale
- **Niveau à la sortie de la formation :** niveau I (supérieur à la maîtrise)

- **Niveau à la sortie de la formation :** BAC+5
- **ECTS :** 180
- **Durée :** 3 ans
- **Lieu de formation :** Reims

Présentation

Objectif de formation

La formation en Génie Urbain et Environnement a pour but de former des ingénieurs et des cadres capables de répondre aux demandes de compétences techniques émises dans le cadre de la transition à la durabilité des territoires, en particulier dans le domaine énergétique.

Résultats attendus de la formation

Les diplômés possèdent les compétences scientifiques et technologiques pour :

- Participer, en tant que conseil scientifique et technique, à la définition et au pilotage des politiques de transitions à la durabilité, en particulier de transition énergétique des territoires ;
- Réaliser des diagnostics énergétiques et environnementaux à l'échelle d'un quartier, d'une ville, d'un territoire ;
- Réaliser des analyses des cycles de vie à ces mêmes échelles ;
- Définir les enjeux environnementaux et énergétiques d'un quartier ou d'un territoire, pour les intégrer à des stratégies de développement durable et plans d'action :
- conception de projet territorial de production et de consommation d'énergie, définition de projets urbains efficients au niveau énergétique ;
- Concevoir et dimensionner un projet territorial de production et de distribution d'énergie, intégrant des énergies renouvelables (implantation de parcs éoliens, panneaux solaires, stations de cogénération…) ;
- Développer un schéma de planification énergétique des territoires (bilans et schémas énergétiques, plans énergie climat territoriaux, bilan carbone, schéma directeur des réseaux de chaleur …), et le mettre en cohérence avec la planification territoriale (SCoT, PLU…),
- Mettre en œuvre et piloter une politique de développement durable et de maitrise de l'énergie sur un territoire ;
- Organiser et optimiser les différents réseaux (transports, réseaux numériques, réseaux d'eau, d'énergie, gestion des déchets…) ;
- Anticiper la déconstruction des installations et la revalorisation des sites, dans le cadre d'une gestion foncière durable.

Niveau à la sortie de la formation

niveau I (supérieur à la maîtrise)

Contenu de la formation

Plus précisément, elle vise à former des ingénieurs :

- au pilotage des politiques de transitions à la durabilité, en particulier de transition énergétique des territoires,
- à l'étude générale de diagnostic environnemental à l'échelle d'un quartier, d'une ville, d'un territoire, à la réalisation d'analyse des cycles de vie,
- à la définition des enjeux environnementaux et énergétiques d'un quartier ou d'un territoire pour les intégrer à des stratégies de développement durable et plans d'action :
- conception de projet territorial de production et de consommation d'énergie, définition de projets urbains efficients au niveau énergétique
- à la conception de projet territorial de production et de consommation d'énergie, à la planification énergétique des territoires (bilans et schémas énergétiques, plans énergie climat territoriaux, bilan carbone, schéma directeur des réseaux de chaleur …), et à leur mise en articulation avec la planification territoriale (SCoT, PLU…),
- à l'organisation, la coordination, et l'optimisation des réseaux (transports, réseaux numériques, réseaux d'eau, d'énergie, gestion des déchets…),
- à la conception, gestion et revalorisation des sites d'implantation des énergies renouvelables :
- implantation des parcs éoliens, panneaux solaires, etc.
- Anticipation de la déconstruction, avec revalorisation des sites, dans le cadre d'une gestion foncière durable, à la mise en œuvre de la politique de développement durable et de maitrise de l'énergie sur un territoire.

Organisation pédagogique

Modalités de l'alternance

La formation n'est pas dispensée en alternance.

Rythme de la formation

Formation initiale.

Maquette du Diplôme d'Ingénieur de l'ESIREIMS Spécialité : Génie urbain et environnement

Stages et projets tuteurés

Stage 1ère année de 9 à 13 semaines, - Stage 2ème année de 17 à 21 semaines, - Projet de fin d'études de 16 à 24 semaines. Au total 1 an d'expérience professionnelle en France ou à l'étranger pendant les 3 ans d'études.

Calendrier universitaire

Lien vers la page présentant toutes les dates du calendrier universitaire

Admission

Niveau à l'entrée en formation obligatoire

oui

Modalités d'admission :

Les modalités relatives aux inscriptions en diplôme d'ingénieur sont disponibles sur le lien suivant :
http://www.univ-reims.fr/candidature-di.

Adresse d'inscription

2 avenue Robert Schuman

Conditions spécifiques et prérequis

Prérequis obligatoires :

Entrée en 1ère année du cycle ingénieur : Admissions après un bac + 2 scientifique - CPGE filières MP, PC, PT, PSI : concours POLYTECH – sur dossier et entretien : CPGE filières BCPST, ATS, TSI, BTS, L3 (ou L2), BUT (ou DUT).

Entrée en 2ème année du cycle ingénieur : sur dossier et entretien - M1 ou équivalent et par la voie de la validation d'acquis d'expérience et professionnelle (VAE/ VAP).

Prérequis recommandés :

-

Formation continue et apprentissage

Organisme de formation

Université de Reims Champagne-Ardenne (SIRET : 19511296600799)

Action de formation

Code de public visé : 00000

Poursuite d'études

Possibilité en doctorat.

Débouchés

Ingénieur génie urbain, Chef de projet aménagement durable, Ingénieur planification énergétique et environnementale des territoires, Directeur de l'environnement et du cadre de vie, Ingénierie territoriale.

Codes des fiches ROME :

- C1503 (Management de Projet Immobilier),
- K1404 (Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics),
- K1802 (développement local),
- K2302 (Management et inspection en environnement urbain),
- K1405 (Représentation de l'Etat sur le territoire national ou international).

Insertion professionnelle :

- Devenir à 6 mois

Résultats par diplôme

- Insertion professionnelle à 30 mois

Résultats par diplôme

Infos pratiques

Transport

Transports en commun

Pour en savoir plus sur l'orientation et l'insertion professionnelle :

Mission Orientation du Service d'Accompagnement des Etudiants (SAE)

Pour tout renseignement sur la scolarité :

Coordonnées des scolarités de l'URCA

Pour tout renseignement sur la formation continue et l'insertion professionnelle :

- La formation continue
- L'insertion professionnelle
- La Validation des acquis

Vous avez de l'expérience et/ou un parcours de formation à valoriser ? Des procédures de validation des acquis sont possibles pour vous permettre d'accéder à la formation ou pour valider le diplôme. Pour plus d'informations, vous pouvez envoyer un e-mail à vae@univ-reims.fr.

Pour en savoir plus sur les relations internationales à l'Université :

Direction des Relations Extérieures et du Développement International (DREDI)

Partir à l'étranger

Lien vers les associations étudiantes :

Associations étudiantes

Sous réserve de modifications et d'ouverture

Contact

Coordonnées de l'organisme

- ESIREIMS
  3 Esplanade Roland Garros 51100 Reims
- scol.esireims@univ-reims.fr
- https://www.univ-reims.fr/esireims

Accueil

- Coordonnées du secrétariat

- 0326918533
- scol.esireims@univ-reims.fr

Référent pédagogique - Madame Sandra MALLET

- Responsable de la formation

- sandra.mallet@univ-reims.fr

Sous réserve de modifications et d'ouverture